

Présidence

Jeudi 6 août 2020

**Intervention de Thierry SANTA
Président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
80 ans de présence diplomatique australienne en Nouvelle-Calédonie**

**Musée de la Seconde Guerre Mondiale
Jeudi 6 août 2020**

Seul le prononcé fait foi.

Monsieur le Haut-commissaire de la République,
Monsieur le Député,
Monsieur le Président du Congrès,
Madame la présidente de l'assemblée de la province Sud,
Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement, du Congrès et des assemblées de province,
Mesdames et messieurs les représentants des communes, et des autorités civiles, judiciaires et militaires,
Madame la Consule générale d'Australie,
Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

« Le 19 septembre 1940, sous le commandement du Capitaine de Vaisseau Henry Schowers, le croiseur lourd australien Adélaïde a escorté à Nouméa le gouverneur Henri Sautot [...] afin de reprendre la Nouvelle-Calédonie aux mains des forces de Vichy, sur ordre du Général Charles de Gaulle et au nom de la France Libre.

[...]

Les qualités diplomatiques de son commandement ont permis le départ de Nouméa des forces de Vichy, sans effusion de sang. »

Tel est le texte, gravé sur la stèle commémorative de la gare maritime de Nouméa, qui témoigne combien le dialogue politique, établi le 6 août 1940 entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie, peut être fructueux.

Il y a 80 ans, par votre intervention diplomatique déterminante et cette alliance du Monde libre, c'est vous qui nous avez permis de rester nous-mêmes, des Calédoniens authentiquement français, en première ligne lorsque la démocratie, la liberté et les droits de l'homme sont menacés.

Tête de pont dans l'enfer des combats de la Mer de Corail, la Nouvelle-Calédonie est fière d'avoir été ensuite une position stratégique essentielle pour l'Australie et les Alliés.

Ici, au Musée de la seconde guerre mondiale de Nouméa, je suis particulièrement honoré de commémorer avec vous, Madame la Consule générale, Monsieur le Haut-commissaire, cet engagement partagé au service de nos valeurs communes.

Dans ce lieu de mémoire collective, nous devons aussi nous souvenir que les Calédoniens ont été frères d'armes des Australiens, quand les troupes de l'ANZAC combattaient déjà aux côtés de la France pendant la première guerre mondiale.

Et plus avant encore, il y a près de 180 ans, rappelons-nous que la France fût le premier pays à établir, dès 1839, un consulat à Sydney à vocation commerciale, notamment autour du transport maritime de la laine.

Depuis, la Nouvelle-Calédonie ne cesse d'œuvrer avec l'Australie pour intensifier nos échanges, fondés sur un dialogue politique de qualité, une coopération riche et multiple, gage de paix et de prospérité dans la région.

C'est ce dialogue politique qui a permis à la Nouvelle-Calédonie de devenir membre à part entière du Forum des Iles du Pacifique, où nous soutenons activement l'initiative australienne du Pacific fusion center, cet outil commun de surveillance et de sécurité régionale.

C'est encore ce dialogue politique qui a permis à la Nouvelle-Calédonie de déployer un dispositif, tout à fait original, de délégués dans chaque ambassade de France de la région, en premier lieu, en Australie. Notre délégué à Canberra, M. Yves Lafoy, est le témoin actif du soin que nous mettons dans nos relations privilégiées avec nos amis australiens.

Il faut y voir notre volonté affirmée d'intégration régionale, notre intention claire de faire vivre, à la fois la Stratégie « Pacific step-up » de réengagement de l'Australie dans le Pacifique, et ce segment diplomatique de la Stratégie indo-pacifique portée par la France.

Nous sommes convaincus que le dialogue politique, la coopération entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie, en lien avec la France, contribue au développement des populations de ce pôle de stabilité et de richesse que doit rester le Pacifique.

A cet égard, la Nouvelle-Calédonie s'est pleinement engagée dans une politique de diplomatie économique avec l'Australie, illustrée

- notamment par les récentes visites de la présidente de la province Sud et du membre du gouvernement en charge de l'économie.
- ou plus récemment, par le rapprochement de nos normes de construction qui contribue directement au développement de nos relations commerciales et de la sécurité civile. Il y va de la préservation du tissu économique calédonien, en favorisant les flux économiques entre l'Australie et la Nouvelle-Calédonie.

Madame la Consule générale, vous venez d'annoncer que la section internationale australienne, expérimentée en Nouvelle-Calédonie, serait pérennisée. C'est une heureuse nouvelle, alors que l'éducation et la formation de nos jeunes sont au cœur de notre coopération.

Je me félicite de notre relation bilatérale, particulièrement entreprenante, qui s'articule aussi autour des domaines du développement durable et des énergies renouvelables, de la recherche et de l'innovation, de la santé ou encore de la coopération universitaire et de la francophonie. Le travail que nous avons engagé sur le plan conjoint de coopération entre la Nouvelle-Calédonie et l'Australie viendra formaliser nos échanges.

Aujourd'hui, face au défi que représente la pandémie de Covid-19, notre excellente coopération a trouvé sa traduction concrète avec la gestion concertée des rapatriements et des évacuations sanitaires.

Alors que nous œuvrons pour éviter la propagation incontrôlée du virus dans la région, je crois en la solidité de notre collaboration pour parvenir à instaurer, à terme, une bulle sanitaire entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les pays de la région du Pacifique. C'est en ce sens que j'ai sollicité les plus hautes instances.

L'Australie et la Nouvelle-Zélande négocient actuellement des dispositions sur la mise en place d'une Trans-Tasman Bubble. Nous comprenons qu'une fois instaurée, cette zone sanitaire de voyage pourrait être élargie aux pays voisins du Pacifique dont la situation sanitaire est sous contrôle, ce qui est le cas pour la Nouvelle-Calédonie.

Nos perspectives d'avenir, nous le savons, sont observées par nos voisins, très attentifs à la seconde consultation d'autodétermination - qui se tiendra le 4 octobre prochain - et à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie, territoire français et européen dans le Pacifique.

Forts de notre histoire commune, je n'ai aucun doute sur le fait que la Nouvelle-Calédonie continuera de nouer des relations solides et durables avec l'Australie.

Permettez-moi enfin d'évoquer cette part australienne ancrée au plus profond de chacun d'entre nous, dans notre quotidien le plus concret, dans notre langage et notre tempérament.

Je voudrais terminer par un hommage particulier au consulat général d'Australie à Nouméa, dont vous savez l'importance qu'il a pour nous, tant il incarne ce lien profond entre nos deux territoires.

Madame la Consule générale, votre prédécesseur, M. Paul Wilson énumérant toutes les missions de votre consulat, concluait ainsi « *nous sommes très occupés au consulat d'Australie en Nouvelle-Calédonie ... mais il est bon d'être occupé* ».

Merci profondément Mme la Consule générale, de vous occuper si bien de nos relations. Soyez certaine que vous occupez vous-même toute notre attention, parce que l'Australie a toute notre affection.

Je vous remercie.

* *
*